

Saint François de Laval



Numéro 37 | Décembre 2018

Bulletin du Centre d'animation François-De Laval



La saga d'un sacre

Par Martina de Vries

La naissance d'un évêché au Canada n'a pas été chose simple. François de Laval s'est retrouvé bien malgré lui au coeur d'une saga avant même de mettre les pieds au Canada. Nous profitons du 360^e anniversaire de son ordination épiscopale pour vous présenter les difficultés rencontrées en Europe telle une télésérie en plusieurs épisodes.

Le matin du 8 décembre 1658, en la fête de l'Immaculée Conception pour laquelle il avait une grande dévotion, François de Laval fut ordonné évêque par le nonce à Paris, Mgr Piccolomini, en l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, dans une cérémonie privée. Le nonce confia plus tard à Jérôme Lalemant qu'il avait « eu moins l'impression de sacrer un évêque que de consacrer un martyr ». (Lettre de Lalemant à Nickel, 16 septembre 1659)

Mais l'archevêque de Rouen, qui prétendait que le Canada relevait de sa juridiction, perçut cette cérémonie comme un affront à son autorité. Et les embûches à la nomination de François de Laval comme évêque en Nouvelle-France ne commencèrent, ni ne se terminèrent avec l'archevêque!

Épisode 1 :

On veut un évêché !

La saga de la création d'un évêché au Canada remontait en 1631, avec les tentatives de Mgr François Ingoli, premier

secrétaire de la Propagande. Plusieurs demandes furent faites dans les années 1640 et 1650, proposant des sulpiciens ou des jésuites, mais toutes furent des échecs.

(suite en page 2)





La saga d'un sacre

(suite de la page 1)

Le 26 janvier 1657, le roi Louis XIV écrivit au pape Alexandre VII, demandant finalement la nomination d'un évêque dans sa colonie, en proposant le « père François de Laval, dont les vertus l'ont rendu si recommandable ». Selon Rochemonteix, vol. 2, p. 278, c'est le père Bagot qui « eut le premier l'idée d'opposer la candidature de l'abbé de Laval à celle de M. de Queylus et qu'il sonda l'abbé à ce sujet ». Le roi chargea M. Gueffier, son dynamique et très efficace agent à Rome, de presser l'affaire... chose plus facile à dire qu'à faire.

Épisode 2 : À chacun son rythme

Selon les coutumes de l'époque, le projet devait d'abord être présenté au pape par le nonce, Mgr Bichi, avant que Gueffier puisse entrer en jeu. Mais Bichi souffrait de la goutte et était cloué au lit. Puis, la mort de son frère l'empêcha encore de sortir. Pour justifier la lenteur des démarches, Gueffier écrivit que le cardinal promettait « que sitôt qu'il pourrait sortir, il verrait le pape [...] mais il est à craindre qu'il ne demeure longtemps au lit ». Et effectivement, il mourut le 25 mai 1657, ce qui obligea le dossier à changer de mains, qui ne se fit qu'au début de 1658. Et Mgr Bichi n'était pas le seul à être malade : une vague de peste faisait rage en Italie et on ne pouvait qu'exceptionnellement s'assembler à Rome.

Épisode 3 : Des réponses, svp!

Gueffier n'était pas homme à se traîner les pieds. Sa correspondance avec le comte de Brienne, premier secrétaire d'État du roi, était volumineuse en papier... mais peu en réponses aux informations demandées !



Pape Alexandre VII. Monument funéraire à la basilique Saint-Pierre du Vatican.

Photo : Daniel Abel

Pour commencer, le roi avait commis l'erreur d'attribuer le titre de « père » à François de Laval. S'en suivit la demande de Gueffier, en mars 1657, pour clarifier la situation, qu'il dut réitérer par trois fois avant d'avoir une réponse... deux mois plus tard. Il expliqua qu'il ne pouvait « rien faire en l'expédition de cet évêché-là sans savoir de quel Ordre est le nommé ».

Mais ce n'est pas tout ! Les dernières *Informations* sur la vie et les moeurs sur François de Laval avaient été écrites en 1653, alors qu'il était proposé pour le Tonkin. Rome en avait besoin de nouvelles. Mais avec la mort du nonce et le temps de le remplacer, elles ne furent écrites qu'en juillet 1657 et présentées à la Propagande par Gueffier qu'en mars-avril 1658.

(suite en page 3)



Saint François
de Laval
Numéro 37
Décembre 2018

Ce bulletin est publié deux fois l'an et est envoyé gratuitement par la poste. Il se retrouve en format PDF sur notre site web.

Nous avons le souci de l'environnement. Votre inscription volontaire à notre liste d'envoi électronique permettra de minimiser l'utilisation du papier. Vous recevrez les prochains exemplaires en format PDF en vous adressant à centre@francoisdelaval.com

Pour nous joindre
Centre d'animation François-De Laval
20, rue De Buade,
Québec (Québec) G1R 4A1
Téléphone : 418 692-0228
Courriel : centre@francoisdelaval.com

Visitez notre site web :
www.francoisdelaval.com
sur Facebook et sur Twitter : @CentreFdL



Rédacteur en chef : Jean Duval
Collaborateurs : Daniel Abel
Gilles Bureau
Cyrille-Gauvin Francoeur
Martina de Vries

Recherche et révision : Gilles Bureau

Conception graphique :
lecourscommunication.com

Tirage : 2 500 exemplaires, disponibles
en français et en anglais.

Membre de l'Association des médias
catholique et œcuméniques (AMÉCO)



Dépôt légal :
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1920-1117



Le Roi Très Chrétien Louis XIV
Buste de la Place Royale, Québec

Photo : Daniel Abel

Épisode 4 :

Trop, c'est comme pas assez

Le 14 juin 1657 se tint une congrégation générale à Rome pour discuter de la création de l'évêché. On proposa alors un projet peut-être trop ambitieux : ériger une Église métropolitaine à Québec sous le titre de saint Louis, avec cinq provinces ecclésiastiques, une par région amérindienne, et y établir des chanoines, avec des revenus fixes et perpétuels pour l'évêque et le Chapitre. Le pape approuva ces propositions qui, ayant été écrites par Brienne, étaient aussi à la satisfaction du roi... mais pas celle des Jésuites. Selon Faillon, vol. 2, p. 320, « Malgré l'opinion de la Cour de la Propagande sur l'insuffisance d'un vicaire apostolique en Canada, les pères jésuites [...] jugèrent que le pays était encore trop nouveau et les choses trop peu avancées pour y établir un évêque avec son Chapitre. » Gueffier en fit rapport au roi dans sa lettre du 17 décembre 1657.

Épisode 5 :

Exaspérations!!!

Un an après la demande du roi au pape, l'affaire n'était toujours pas réglée.

Le roi était très mécontent et le fit savoir à son agent. Le pauvre Gueffier, dans sa lettre du 24 février 1658, tenta de se justifier : « mais je la [Sa Majesté] supplie très humblement de croire que ce retardement n'est point arrivé faute que je n'aie fait toutes les diligences possibles ». Il exprima son exaspération à Brienne : « je commence à avoir quelque espérance qu'à la fin on l'accordera [la nomination] » et « du grand préjudice que ces longueurs-là apportent à la religion chrétienne dans le Canada ». Et ces longueurs n'étaient pas encore finies!

Car il lui manquait encore des réponses, malgré des demandes répétées ! Le rapport de la Propagande du 18-21 février 1658 l'affirmait : « Vous avez fait pression plusieurs fois auprès du Roi Très Chrétien pour l'érection d'une Église au Canada [...]. Mais plusieurs documents requis, qu'on vous a dit nécessaires pour la nouvelle Église, manquent [toujours]. » La principale était « où et comment Sa Majesté assure les milles francs qu'elle a mandés avoir assignés pour son entretien [de l'évêché] chaque année¹ ».

Et dans quels termes devait-on écrire les bulles? Si on accordait au roi la nomination de l'évêque en Canada cette fois-ci, il fallait s'assurer qu'il « ne prétende de nommer à l'avenir à cet évêché-là, comme elle [le roi] fait à ceux qui sont en France », comme l'écrivit Gueffier le 21 janvier 1658. Une fois les corrections apportées aux bulles, on les finalisa en avril 1658... mais elles ne purent être envoyées qu'en juillet... et reçues qu'en août.

Pendant ce temps à Caen

Pendant toute cette saga, Gueffier trouvait que « c'est chose étrange » que François de Laval, retiré à l'Ermitage de Caen, ne participe pas activement pour obtenir son épiscopat. Dans sa lettre du 29 mai 1657, Gueffier affirma être « un peu étonné que ledit sieur de Montigny n'ait rien écrit ici de cette affaire-là, ni donné charge à quelque banquier de Paris d'en commettre ici la sollicitation et d'y envoyer les *Informations* de sa vie et des moeurs attestées par des notaires et même devant M. le Nonce, comme l'on a accoutumé ». Peut-être, comme le suggère Demers², est-ce parce que « Fidèle à une maxime très chère à M. de Bernières, "On ne trouve la vie que dans la mort", [François de Laval] s'appliquant à faire mourir en lui toute ambition terrestre pour mieux se disposer à sa vie de futur missionnaire » et qu'il laissa ainsi agir la Providence?

Épisode 6 :

Objection, Votre Majesté!

Enfin, après toutes ces péripéties, on pouvait sacrer François de Laval, n'est-ce pas? Pensez-vous vraiment !?!

Parce que c'est ici qu'entra en jeu l'archevêque de Rouen, qui protestait contre la légitimité des bulles de François de Laval ! Il parvint à faire voter par l'Assemblée des évêques de France un interdit à tout prélat de

(suite en page 4)

Anne par la grace de Dieu Reine de Fra

Loy à Tous ceux qui ces présentes lettres verront salut desirons favoriser les peuples de son

Église de Canada et la Nouvelle France par un Evêque qui ay euy filz de

g. Copaja Souv. et Lotar d'auou un Evêque propre a Titulaire, et le Roy ay au

Sujet qui à esté agréé de Sa Sainteté et Sa Maisté prouvé d'affectio un bon

bon plaisir de Sa Sainteté; ayant dit de dire de nostre part contribuo à ce

prealable il ny ay e quelque soud aduoué et qualite' de pution annuelle pour la

ce pendant tout le temps de Sa Vie Selon la demande que Sa Sainteté a

la propagation de la Foy et de l'Espérance et voyant que l'occasion du

Dieu nous de clouera par ces présentes dignées de un. ma

Constitution d'une rente de 1 000 livres
par Anne d'Autriche pour François de Laval.
Archives du Musée de la Civilisation, Séminaire 11, no 3.

(suite de la page 3)

Paris de le consacrer – d'où la cérémonie privée dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, exempte de la juridiction parisienne. Il obtint aussi deux arrêts des Parlements de Rouen et de Paris pour que Laval compare avec ses bulles et lettres patentes royales. Le roi et le pape durent intervenir pour calmer le jeu.

La Nouvelle-France avait besoin d'une autorité ecclésiastique bien définie pour régler les problèmes et organiser l'Église... et c'est exactement ce qu'elle n'eut pas. Elle obtient un vicaire apostolique plutôt qu'un évêque en titre, avec un archevêque qui lui revendiqua son diocèse

jusqu'en 1669 et un diocèse métropolitain créé seulement en 1674... 43 ans après le premier projet proposé!

En s'embarquant pour l'Amérique, François de Laval devait déjà pressentir les épisodes à venir. ■

1 Le 12 décembre 1657, la reine Anne d'Autriche avait fait don d'une propriété de 14 000 livres en Normandie, rapportant un revenu annuel de 1 000 livres, pour financer l'évêché. La copie notariée fut cependant créée le 25 janvier 1659 (voir image ci-haut).

2 Demers, « Nomination et sacre de Mgr de Laval », dans *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 25, 1957-1958, p. 24.

3 Pour plus de détails sur l'opposition de l'archevêque de Rouen, lire le chapitre « Le choix d'un évêque pour la Nouvelle-France » dans *François de Laval et son époque* de Gilles Bureau.

Une histoire de juridiction

Par le concordat de Bologne, signé en 1516, le roi de France pouvait nommer les évêques de son pays, avec approbation subséquente du pape. La Propagande, créée près de 100 ans plus tard en 1622, avait la charge des missions et pouvait nommer des évêques en ces nouveaux territoires. Le Canada présentait alors un problème : était-ce un nouveau territoire de missions ou une extension de la France, comme le prétendait l'archevêque de Rouen³ ? Sans solution immédiate et devant l'urgence de créer un évêché, la nomination de François de Laval comme vicaire apostolique en Nouvelle-France fut un compromis entre les deux puissances.



François II Harlay de Champvallon,
archevêque de Rouen (1651-1671),
puis de Paris (1671-1695). Photo : Wikipedia



Vers un nouveau rayonnement !

Par Cyrille-Gauvin Francoeur, directeur artistique

PROJET

Ceux qui ont récemment visité le Centre d'animation François-De Laval ont pu constater que des travaux majeurs y avaient été entrepris. Les installations précédentes ayant 25 ans, l'heure était venue de répondre aux nouveaux objectifs du Centre, aux attentes des visiteurs et des pèlerins actuels, aux recommandations de l'Étude d'opportunité effectuée à l'automne 2014 et d'inscrire le lieu dans la présente mouvance technologique.

Au début des années 1990, sœur Doris Lamontagne, pfm, alors directrice, sollicita ma collaboration pour aménager le nouveau Centre, situé au sein de la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec. Le temps passant, certains éléments sont demeurés, — comme la fresque planisphère avec cartouches historiques ainsi que les différents panneaux d'interprétation muraux, — mais d'autres besoins ont amené certains ajouts qui ont rendu le lieu hétéroclite.

À l'invitation du directeur actuel, monsieur Jean Duval, j'ai le privilège de revoir le concept et l'aménagement du site. Les travaux d'aménagement se feront en deux phases : d'abord des rénovations permettant de donner un bel écrin au projet, puis l'installation de nouveaux éléments en vue d'une inauguration prévue au printemps 2019. Une exposition temporaire fait présentement le pont entre les deux.

Le concept cherchera à ce que le visiteur fasse une expérience de rencontre, celle d'un personnage inspirant. Rapidement on sera en présence d'un évêque missionnaire, en charge d'une Église naissante, dans un monde nouveau où tout est à faire. On privilégiera davantage les aspects de sa spiritualité, qui font de lui un modèle pour l'Église universelle et pour la société d'aujourd'hui.

Par ce grand projet, le Séminaire de Québec vise à faire redécouvrir et à donner un nouveau rayonnement à celui que le pape François a désigné comme un Apôtre de l'Amérique, saint François de Laval. ■

Ouvert depuis 1993, le Centre est visité par plus de 33 000 personnes par année. Depuis la canonisation en 2014, l'intérêt pour François de Laval a quintuplé, principalement du côté de la communauté anglophone. Les motivations des visiteurs sont principalement d'ordre culturelle ou scolaire; cependant, le nombre de personnes venues pour des raisons spirituelles va en s'agrandissant.

Source : Étude d'opportunité. Projet d'actualisation du Centre d'animation François-De Laval, 2014



Image de Cyrille-Gauvin Francoeur



Logos du Centre en 1993 et en 2010



Le Centre au printemps 2018 avant le début des travaux

Photo : Daniel Abel



Une panoplie de parchemins

Par Martina de Vries

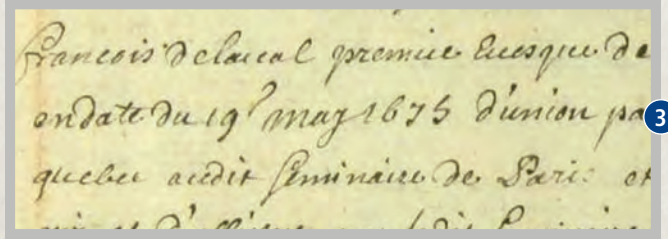
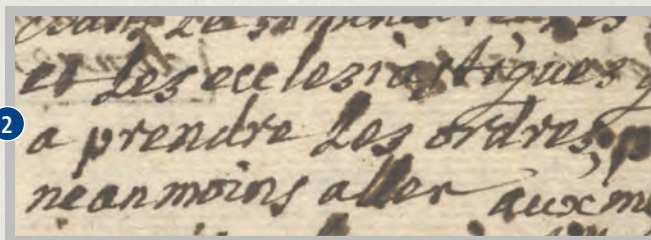
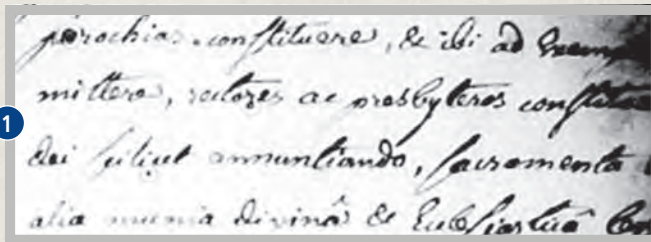
PROJET

Au cours du projet *Entretenir la mémoire de saint François de Laval*, qui consiste à rendre accessible tous les documents écrits par, adressés à, ou concernant notre saint fondateur, nous avons complété l'inventaire des musées, archives et paroisses du Québec. Nous avons aussi épluché tous les actes notariés signés par l'évêque et seigneur. Enfin, nous avons obtenu toutes les versions de ces écrits dactylographiées et traduites existantes, publiées ou non. Ceci représente environ 40 % du corpus.

Pour l'autre 60 %, il nous reste plusieurs étapes à accomplir. Il y en a tellement que notre schéma s'étend sur 2 mètres de papier ! De plus, nous avons dû concevoir un lexique pour que chaque intervenant comprenne bien le processus et les termes à utiliser !!!

Nous en sommes maintenant à compulser tous les documents originaux, manuscrits, sur des parchemins du 17^e siècle, dont le texte demeure difficile à consulter. Ceci est l'étape la plus importante du projet : transcrire et traduire ces originaux pour les rendre plus facilement intelligibles aux chercheurs.

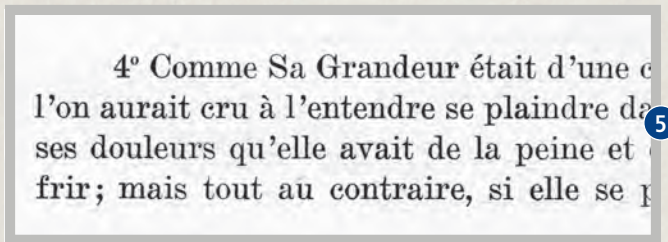
La dactylographie des documents manuscrits s'appelle la paléographie et elle peut représenter un défi considérable : tout dépend de l'état du manuscrit, de la qualité de la numérisation et de la calligraphie de l'auteur. Nous avons des microfilms en noir et blanc, dont la qualité visuelle est mauvaise (exemple 1) ; des actes de la main de Mgr de Laval (exemple 2), qui n'avait pas, avouons-le, une aussi belle plume qu'Henri de Bernières (exemple 3)!



Le protocole de paléographie stipule de transcrire le texte tel que vu, ligne par ligne, avec l'orthographe d'époque et les parties illisibles (exemple 4).



Mais ce n'est pas tout ! Une fois dactylographiés, il faut transcrire ces textes en français moderne (exemple 5). Ceux écrits en italien ou en latin doivent bien sûr être traduits vers le français. Le père Roger Laberge, qui a déjà traduit l'*Altera Nova Positio* (ANP) pour nous, a gracieusement accepté d'être paléographe et traducteur des textes italiens. Croyez-vous que c'est fini? Bien sûr que non ! Plusieurs de ces textes doivent être annotés, afin de les mettre dans leur contexte, d'expliquer ou de corriger certaines affirmations, comme l'a fait Mgr Georges-Édouard Demers pour les documents qu'il a consignés dans l'ANP.



La lecture de ces documents est très enrichissante. Par exemple, saviez-vous qu'en juillet 1660, Mgr de Laval avait reçu en cadeau un gros saumon sauvage? ou que, dans sa grande charité, il avait prêté une vache à lait mère à une famille dans le besoin? ou encore qu'il a commencé à souffrir d'arthrite dès 1664?

Bien d'autres découvertes nous attendent! ■

ALBUM

1 Allez à toutes rencontres!

Tel était le souhait de saint François de Laval et repris comme titre pour le livre de Sr Doris Lamontagne. Mgr Jacques Habert, évêque du diocèse de Séez, lui a demandé d'animer la retraite sacerdotale des trois diocèses de Basse-Normandie en France (Bayeux-Lisieux, Coutances et Séez) du 29 janvier au 3 février 2019 à Tressaint. L'idée lui est venue au printemps 2017, lors de son passage à Québec avec un groupe de pèlerins. Thème choisi : *Seul celui qui sert avec amour sait garder. Gardons avec amour ce que Dieu nous a donné.* Accompagnons-les de nos prières.

2 En ligne

Nous vous parlions précédemment, dans le bulletin no. 35, du passage à Québec d'une équipe de tournage chinoise de l'Ontario, *TV Production Fountain of Love and Life*, pour réaliser un documentaire sur nos grandes figures de la foi. Nous pouvons maintenant visionner (en anglais et en mandarin) *Pioneers of New France* au <http://fll.cc/en/video/pioneers-of-new-france/>

3 Nouveau rayonnement du Centre

La première phase des travaux de rénovations du Centre est terminée. Une exposition temporaire assure l'animation avant la seconde phase prévue au printemps prochain.

4 Tourisme de racines en plein essor

Guillaume de Morant, journaliste spécialisé, étudie depuis quelques années un phénomène qui va en s'agrandissant : celui du « tourisme des mémoires » qui inclut le tourisme généalogique. Dans *La revue française de Généalogie* du 8 octobre dernier, il mentionne qu'une étude de marché est en cours dont les résultats seront connus en juin 2019 à propos d'une nouvelle forme de tourisme « de racine », principalement à l'Eure et autres départements. Il cite un journal de la Perche « ...il est nécessaire qu'elles se préparent à accueillir plus de touristes. Verneuil-sur-Avre dans l'Eure est la ville d'origine de Paul Bertrand, dit Saint-Arnaud, qui compte plus de 25 000 descendants en Amérique du Nord [...]. **Montigny-sur-Avre est le lieu de naissance de François de Laval, premier évêque de la Nouvelle-France.** Quant au Pays de Marennes, il a vu la naissance de Samuel Champlain, explorateur et fondateur de la ville de Québec en 1608.

1



Photo : Gérard Brouillon

2



3



Photo : Daniel Abel

4



Photo : Daniel Abel

Cour intérieure du Séminaire de Québec

Icone de la Communion des saints

Nommée à l'origine « Tous-Saints », l'icône a été conçue dans la perspective de la grande célébration de l'Église du 1^{er} novembre. Une foule immense entoure le Christ. L'icône exprime une dimension intemporelle de la communion des saints : ceux d'un passé lointain avec ceux d'aujourd'hui et de demain. La position de face des personnages symbolise l'invitation qui nous est faite à les suivre.

Commencée en 2012, ce sera la dernière œuvre de Gilberte Massicotte-Éthier, frappée de maladie sévère les mois suivants. L'artiste la terminera quelques jours avant son décès le 24 septembre 2013. Mgr Lacroix, à la veille de son départ, la réconfortait par ces mots « Réjouissez-vous, la cohorte de saints que vous avez écrite vous accueille. » L'icône est bénie en la Toussaint 2013.

Source : *Icone de la Communion des saints*, Mireille Éthier, 17 pages, 2014

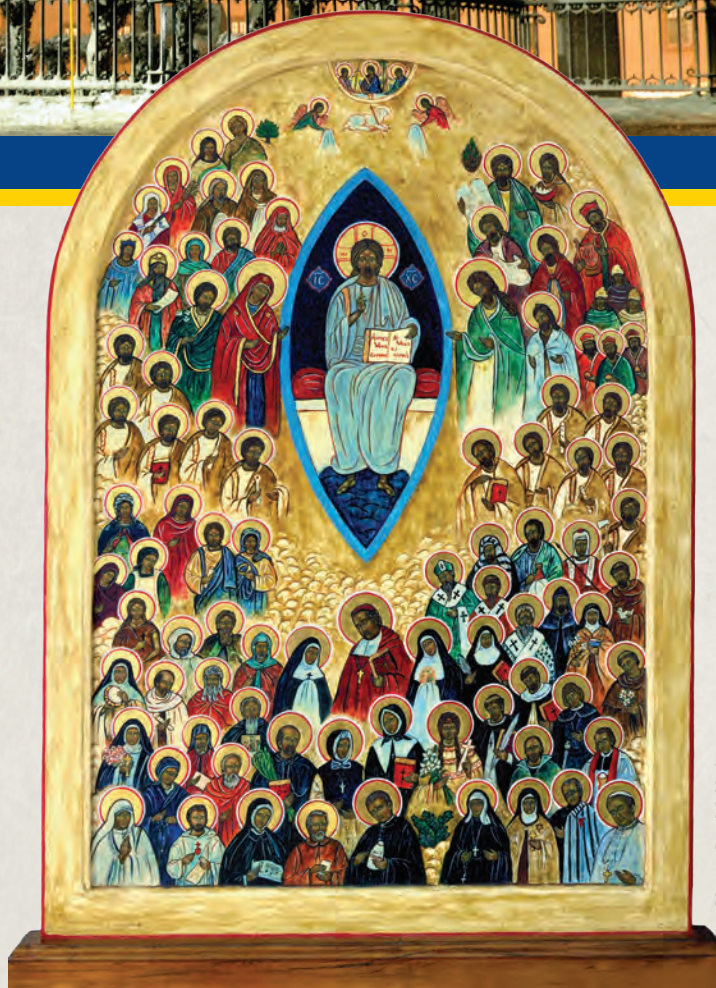


Photo : Daniel Abel

Dans ce qui est désigné comme le *Ciel d'Amérique* (juste sous le Christ), on aperçoit : François de Laval, Catherine de Saint-Augustin et Marie de l'Incarnation, Jean de Brébeuf, Marguerite Bourgeoys, Marguerite d'Youville, Kateri, Dina Bélanger, Frédéric Janssoone, Frère André et Marie-Rose Durocher

Gilberte Massicotte-Éthier (secondée par Nicole Éthier)
2013, 110 cm x 74 cm, Québec

Il ne me reste plus, Messieurs et très chers frères, qu'à vous remercier de la bonne affection que vous conservez à mon endroit, et à vous assurer qu'il ne tiendra pas à moi que je n'aie au plus tôt me réunir avec vous dans une Église naissante que j'ai toujours chérie comme la portion et l'héritage qu'il a plus à Notre-Seigneur de me conserver pendant près de trente ans. Je supplie Son infinie bonté que celui [Saint-Vallier] entre les mains duquel il l'a [l'Église du Canada] fait passer, par ma démission, répare toutes mes fautes.

Extrait de l'Approbation de Mgr de Laval des statuts envoyés par le Chapitre de Québec, 18 janvier 1688. Il arrive enfin à Québec le 3 juin de la même année.